

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
DU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2015 - MAIRIE - 4 RUE SURVILLE -**

PRESENTS : AIKIDO - AMICALE BOULE - BADMINTON - BASKET - CHOURUM - CLUB ALPIN FRANCAIS - CLUB ATHLETIQUE VEYNOIS - ENTRE CIEL ET BUECH - ESCRIME - FITNESS 2000 - USV FOOTBALL - JUDO - KARATE - PETITE BOULE - TAI JITSU - TENNIS - RETRAITE SPORTIVE - TENNIS DE TABLE - TWIRLING BATON - VOLLEY BALL - COLLEGE - LYCEE PROFESSIONNEL - ECOLE PRIMAIRE - MARIE LUCE DAVIN - ROGER CASTEX - JEAN MARC PHILIP - CHRISTIAN GILLARDEAU - JEAN PAUL CHASTEL.

EXCUSES : CLUB CYCLO - ECOLE MATERNELLE ST MARCELLIN - SERGE EYSSERIC - GREGORY SCHMITT - DANIEL CALLEBAUT - JEAN CLAUDE CHERAMY - PIERRE RIZZA - FABIENNE DARINI .

ABSENTS : AUTO CROSS - CRINIERES DU BUECH - USV SKI - ECOLE MATERNELLE VEYNES

PARTICIPE A LA REUNION : MARC LAVARENNE (TAI CHI CHUAN)

Jean Paul Chastel remercie les associations de s'être déplacées en nombre pour ce comité directeur de rentrée.

Il salue la présence de Monsieur Boy, nouveau Proviseur du Lycée Professionnel.

APPROBATION COMPTE RENDU:

Le compte rendu du comité directeur en date du 11 mai 2015 est adopté à l'unanimité.

EXAMEN DU COURRIER :

MAIRIE :

- Nous fait parvenir la délibération du conseil municipal du 21 mai concernant l'attribution des subventions aux associations sportives affiliées à l'OMS - Remerciements.
- Nous fait parvenir un courrier notifiant que la gestion de la buvette de la piscine serait gérée directement en régie municipale. Réponse avec explications a été faite à Monsieur le Maire
- OMS a sollicité la salle des arcades le 28 novembre pour l'organisation des 35 ans OMS et la fête des bénévoles. Accord a été donné par la Mairie.

PROJET EDUCATIF LOCAL

- Nous fait parvenir le compte rendu de la réunion du 16 février.
Remerciements
- Nous invite à la réunion du 25 juin. OMS excusé

F.N.O.M.S.

- Nous fait parvenir sa revue sport dans la cité
- Nous adresse les propositions de modifications des statuts fédéraux et du règlement intérieur votées à l'AG de la FNOMS du 30 mai.
Remerciements.

ASSOCIATIONS

- Veynes Buëch Volley Ball nous invite à son assemblée générale du 23 septembre. Remerciements
- USV Ski nous remercie pour le soutien apporté à l'association
- OMS a déposé un dossier de demande de subventions auprès du Conseil départemental dans le cadre du schéma départemental du sport
- Tennis club nous invite à la remise des prix du tournoi adultes.
Remerciements. OMS excusé
- MJC nous demande la mise à disposition de la salle multi activités le vendredi de 19h à 21h. Mairie a donné son accord. Convention transmise
- ABV nous remercie pour l'aide apportée lors des fédéraux de boules.
- TAI JITSU nous invite au passage de grade de fin de saison.
Remerciements. OMS excusé
- USV Football nous invite à son assemblée générale. Remerciements.
OMS présent
- Entre ciel et Buëch nous invite à la 2ème fête de l'air. Remerciements.
OMS présent
- Badminton Club Veynois nous invite à son assemblée générale.
Remerciements. OMS présent
- ABV nous invite à la remise des prix des fédéraux. Remerciements.
OMS présent.
- USV Basket nous invite à son assemblée générale. Remerciements.
OMS présent
- AS du Lycée Professionnel nous remercie pour l'aide apportée pour le raid des Lycées.

Un point est effectué sur le Nergi club Veynois. En date du 22 mai le bureau de l'association locale se réunissait en assemblée générale extraordinaire afin de préparer l'avenir du club. L'équipe de Rolande Malcor expliquait la situation du club en difficulté financière. Les membres présents ce jour là souhaite que l'activité perdure. Un comité directeur est réuni le 17 juin en présence de l'OMS. L'ancien bureau souhaite passer la main mais assure les "repreneurs" que les comptes ne présenteront aucun déficit. Une nouvelle équipe est constituée et travaille d'arrache pied tout au long de l'été pour maintenir les activités à la rentrée. Le 11 septembre, malgré tous les efforts consentis, l'équipe de Danièle Nivou adresse, par courrier recommandé, la démission collective du conseil d'administration et par le fait la dissolution de l'association.

A la demande et en présence de l'ancien et du nouveau bureau, l'OMS effectue un inventaire du matériel propre au club et se propose de le gérer et d'en assurer le suivi.

A la demande du Maire, une convention est établie avec les trois animatrices (Manira Lucas, Nadine Rotondo et Sylvette Marseille) pour la mise à disposition de la salle multi activités, du matériel. Un planning est annexé à cette convention.

D.D.C.S.P.P

- Nous fait part de l'aide apportée par l'état à notre OMS suite au dossier CNDS transmis par notre organisme : 2500 €. Remerciements.

DIVERS

- Fédération Française d'Equitation nous informe que l'établissement Equi Soleil a obtenu les labels attestant de la qualité globale des prestations proposées par l'établissement.
- Fédération Française de Badminton nous informe que le club de badminton de Veynes a obtenu le label 2 étoiles au titre de la saison 2015/2016
- Acteurs du sport nous fait parvenir sa revue mensuelle
- L'association Printemps du livre nous adresse ses remerciements pour l'animation mise en place par l'OMS à l'occasion du 20ème anniversaire
- La Préfecture des Hautes-Alpes nous a transmis les relevés de conclusions des différentes épreuves sportives du Département et notamment le raid des Lycées.
- Centre Social nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS excusé.

PLANNING DES DEUX GYMNASES:

Remerciements tout d'abord aux instances du collège et du Lycée qui permettent à nos associations de pouvoir pratiquer leurs différentes activités hors temps scolaire dans des conditions très favorables.

Nous avons toujours entretenu d'excellents rapports avec les responsables des deux établissements et leur gestionnaire respectif: c'est un gage de réussite pour nos associations et nos structures.

Remerciements également à la Mairie pour la mise à disposition du personnel pour l'entretien des deux gymnases.

Il est demandé aux utilisateurs :

- De bien vérifier la fermeture des portes (au gymnase du Lycée l'alarme ne peut être enclenché si les portes ne sont pas correctement fermées), des portails, l'extinction des lumières et de signaler dans les meilleurs délais toutes détériorations ou dégradations.
- Au gymnase du lycée et compte tenu que plusieurs associations utilisent les locaux, veillez à la circulation des licenciés dans les parties communes du bâtiment.
- Il est rappelé que les véhicules n'ont pas le droit de stationner tout au long de la bande blanche devant le gymnase (réservé aux secours).
- Les scolaires ayant cours jusqu'à 17h25, il est demandé aux associations de ne pas entrer dans la salle avant cette heure là.
- Pour les utilisateurs des buts de hand Ball et poteaux de volley, il est demandé de bien remettre "les capuchons" après l'entraînement.
- Concernant les joueurs de futsal il convient, après la séance, de remettre les tapis au sol sous le mur d'escalade et de placer correctement les cages dans le local.
- Au gymnase du collège il est rappelé que la structure est fermée pendant les vacances scolaires (sauf demande exceptionnelle des clubs à formuler auprès de l'intendance).
- Les associations nouvelles, sur le gymnase du collège, doivent signer la convention (prendre contact avec l'intendance)

En accord avec Monsieur Boy et Madame Magdeleine (intendante du collège), il est convenu que les créneaux des deux gymnases seraient mis en place au mois de juin 2016 pour la saison 2016-2017. Ceci permettra aux associations de connaître leurs créneaux avant le début de saison et préparer ainsi au mieux la rentrée sportive.

PLANNING DU GYMNASSE DEPARTEMENTAL (COLLEGE) SAISON 2015-2016

Associations Jours	USV BASKET	USV FOOTBALL	TAI CHI CHUAN Marc	TAI CHI CHUAN Anthonin	TIR A L'ARC (RSPV)	TENNIS CLUB	INTERNAT "Réussite pour tous"	AS LYCEE
LUNDI				18h - 19h30				
MARDI	16h45 - 18h	19h - 20h30 FUTSAL						18h - 19h
MERCREDI		13h30 - 19h 30**					19h30- 20h30	
JEUDI						17h - 19h30***	19h30 - 20h30	
VENDREDI			19h - 21h		17h - 20h**			
SAMEDI	10h30- 11h30 Après-midi*							

*Les créneaux du samedi après - midi seront uniquement occupés par le basket pour ses rencontres officielles. Il conviendra pour les responsables du basket d'en faire la demande au collège à chaque utilisation.

** Uniquement en période hivernale.

*** Uniquement en cas de mauvais temps et en période hivernale

PLANNING D'UTILISATION DU GYMNASE DU LYCEE ANNEE SCOLAIRE 2015 - 2016

Associations Jours	SALLE GYMNASE	DOJO	MUR D'ESCALADE	PISTE ATHLETISME
LUNDI	17h30-18h30 : CAV(2) et twirling bâton 18h30-22h:Tennis de table (4)	17h30 - 21h: Karaté		17h30-21h : CAV
MARDI	17h30 - 22h30 : Badminton(4)	17h30 - 22h : Judo	17h30 - 22h : CAF	17h30-21h : CAV
MERCREDI(3)	15h30 - 16h30 : CAV (5) 16h30-18h30: Twirling bâton 18h30 - 20h : Volley et tennis de table 20h - 21h30 : Taï-Jitsu	18h30 - 20h : Taï Jitsu 20h - 23h : Aikido	17h30 - 21h30: Chourum	17h30-21h : CAV
JEUDI	17h30 - 18h30 : CAV (2) 18h30 - 21h30 : Taï Jitsu	19h - 21h : Karaté	17h30 - 22h : CAF	17h30 - 21h : CAV
VENDREDI	17h - 19h30 : Escrime (4) 17h30 - 22h30 : Badminton(4)	17h30 - 22h : Judo	17h30 - 19h15 : Chourum 19h15 - 22h : CAF	17h30-21h : CAV
SAMEDI (1)	Matinée : futsal USV Foot (6) 15h - 18h : CAV (2)	9h-12h: Aikido 17h - 18h30 : Karaté	9h-15h : CAF(2)	15h - 18h : CAV
DIMANCHE (1)	10h-12h : Badminton			

(1) Les compétitions du week-end, qui font l'objet d'une convention exceptionnelle d'utilisation, passent en priorité sur les créneaux des associations. Ces dernières sont averties par mail des dates des animations.

(2) Créneau utilisé uniquement en cas de mauvais temps.

(3) le gymnase peut être retenu pour des compétitions UNSS. Les associations seront averties par mail des dates retenues.

(4) les horaires du lundi de 18h30 à 19h15, du mardi de 17h30 à 18h30 et du vendredi de 17h30 à 18h30 appartiennent à l'OMS qui les attribue pour une saison aux clubs concernés.

(5) Créneau utilisé uniquement l'hiver

(6) Sauf si le CAF utilise le mur pour son école d'escalade. L'USV Football devra être prévenu au plus tôt.

A noter que le créneau du vendredi est actuellement partagé par l'escrime et le badminton à titre d'essai. Si toutefois la cohabitation n'est pas possible, le planning retiendra le badminton de 17h30 à 22h30.

QUESTIONS DIVERSES

- 35 ans de l'OMS. Toutes les associations ont reçu par mail le dossier à remplir afin de mettre en avant deux sportifs ou dirigeants ou équipe. Ce dossier vous sera transmis par courrier avec le compte rendu de la réunion d'aujourd'hui.
- Nous avons enregistré la démission de Nicolas Robin du poste de secrétaire adjoint pour des raisons personnelles. Nicolas reste proche de l'OMS notamment sur le projet multi sports. Nous tenons à saluer son engagement pour la cause sportive. Un appel à candidature est lancé. Jean-Fabien Vachot se propose pour occuper le poste (voté à l'unanimité).
- Yves Damarius a réalisé un très gros travail pour remettre sur pied le site internet de l'OMS. N'hésitez pas à le consulter et nous apporter des informations pour enrichir le site et le faire vivre. www.oms-veynes.fr
- Stéphane Santana a quitté la mairie de Veynes pour la mairie d'Alan près de Montélimar. Il est remplacé par Stéphane Antiq pour tous les travaux sportifs et Gérard Jacquin (entretien du gymnase du collège). N'hésitez pas à faire remonter vos problèmes en matière de travaux au service des sports. Stéphane Antiq, comme le faisait Stéphane Santana, s'occupera également de véhiculer tables et chaises pour vos manifestations.
- Depuis notre dernière réunion, l'OMS a organisé trois animations le 1er triathlon "défi des argouses" sur deux jours le 20 juin pour les familles et les enfants et le 21 juin pour les adeptes de la discipline. Sur les deux jours 155 participants, un bilan satisfaisant pour une première et des comptes en très léger excédent de 133,33 €. La réunion de débriefing qui a eu lieu jeudi 17 septembre a conduit notre organisme à ne pas s'impliquer en tant que tête de réseau. Et puis le 14 juillet, la trilogie bouliste qui, une fois de plus, a fait le plein de participants avec un financement qui s'équilibre en dépenses et recettes. Enfin le 5 septembre notre 7ème forum des sports a connu un vif succès avec beaucoup d'associations présentes et un public nombreux. Remerciements à la Famille Patrosso pour le don de 1600 € à notre organisme

- Au dojo du gymnase Monsieur Bouteille nous a signalé que les appareils de la salle de musculation avaient été utilisés et pour certains détériorés. Il convient d'avoir une réflexion sur cet espace qui ne peut être occupé que par les lycéens. Peut-être une fermeture ? A voir avec le Lycée Professionnel et la Mairie.
- Le Guide des sports 2015 est sorti. Une première distribution s'est faite au forum des sports. Une seconde dans certains quartiers de la ville. Toutes les personnes susceptibles de nous venir en aide pour finir la distribution dans les boites aux lettres de Veynes sont les bienvenues.
- La question sera posée à Yves Damarius d'être Président d'honneur de l'OMS compte tenu de tout ce qu'il a fait pour le sport et les bénévoles.
- Le CAF et le Chourum participent à l'achat d'une machine à laver afin de nettoyer les prises de la surface artificielle d'escalade du gymnase du Lycée.
- 13ème journées nationales de la spéléologie le **samedi 3 octobre** avec de l'initiation au puits des bans dans le Dévoluy, de la découverte de la spéléologie à destination de tout public (minimum 10 ans) place limitées, sortie en après-midi entre 14h et 17h. Prévoir des vêtements de rechange et d'autres de craignant pas les salissures et des bottes. **Réservation obligatoire Michel RICOU-CHARLES 0612329415**
- L'USV Basket souhaitait organiser, salle des variétés, sa 2ème bourse aux jouets mais le tarif de location n'est pas accessible à cette association. Karine Pelloux, la Présidente, rappelle que son club a pour vocation l'apprentissage et la pratique du basket. Si l'USV organise cette bourse, c'est avant tout pour faire entrer un peu d'argent dans les caisses du club afin de tenter de combler les différentes baisses de subventions subies de toutes parts. Comme l'explique Karine Pelloux : "Tout ceci est assez décourageant pour les associations et leurs bénévoles. Je n'attends pas spécialement de réponse, la municipalité à ses raisons pour ne pas vouloir encourager ses associations qui, par la mise en place d'animations tentent certes de renflouer leur caisse mais également de faire un peu bouger le village".
Pour abonder dans le même sens, la petite boule par l'intermédiaire de son Président rappelle qu'il n'utilise plus la buvette du jardin public à cause des frais de location inhérent à cette structure.